

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4060055

N/REF : 31/05/2024 14H00 C:025951 I:32395
V/REF : 918733
V/Email reçu le Vendredi 31/05/2024 à 14H00

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0756
IMMEUBLE : COMBELOUP -0756
8/10, ALLEE DE COMBELOUP
38610 GIERES

Fontaine, le 10 Juin 2024

Référence Marché: Lot 7-Menuiserie Sud Isere
LOCALISATION : ALLEE 10 COMBELOUP - RDC - PORTE L002 - MME GERELLI 06 72 85 10 57
04 76 89 34 86 / 04 76 89 69 42
MOTIF : INTERVENIR POUR PORTE COULISSANTE CUISINE BLOQUE
Donneur d'ordre : M. P. KROL (AB) + GET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 05/06/2024 A 12H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT L002 DE MME GERELLI AU RDC
CONSTAT : LA PORTE COULISSANTE DE SEPARATION ENTRE LA CUISINE ET LE
SALON A UNE DES ROULETTES QUI EST DECROCHEE
DEPOSE DU BANDEAU
DEPOSE DE LA PORTE
UN DES SUPPORTS DES ROULETTES EST ARRACHE
DEPLACEMENT ET RE-FIXATION DE CELUI-CI
REPOSE DE L'ENSEMBLE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT - OK
REPLI CHANTIER
POUR INFO : LE GUIDE BAS DE LA PORTE COULISSANTE EST INEXISTANT

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 07/06/24 à 14H55 M. P. KROL (AB) + GET

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4060055

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MEN501-Mise en jeu menuiserie	1	33,00	33,00
TOTAL H.T.				33,00
T.V.A. a 10,00%				3,30
TOTAL T.T.C.En EURO				36,30

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN